



LA MUSIQUE

Le Conservatoire musique et danse d'Aurillac propose l'apprentissage d'une vingtaine d'instruments (enfant dès 7 ans et adulte).

Département « Cordes »

- violon, alto, violoncelle et contrebasse

Département « Vents »

- section bois : flûte traversière, flûte à bec, clarinette, hautbois et saxophone
- section cuivre : trompette, cor et euphonium

Département « Instruments polyphoniques »

- piano, guitare, percussions, accordéon chromatique

Musiques amplifiées

- clavier, basse, guitare, batterie



L'équipe pédagogique est composée d'une trentaine de professeurs diplômés mettant en place une pédagogie de projet donnant du sens aux apprentissages.

L'organisation des différents cursus met la pratique collective* au cœur de l'enseignement. S'écouter, construire ensemble, partager sa passion, enrichir sa pratique personnelle de cette expérience collective : autant d'atouts permettant à chaque élève de s'épanouir dans son apprentissage musical.

- un **cursus complet** organisé en 3 cycles et comprenant un cours instrumental, un cours de formation musicale et une pratique collective

- un **cursus allégé** (à partir du 2^{ème} cycle) comprenant un cours instrumental et une pratique collective

- un **cursus « Musiques amplifiées »** (voir fiche spécifique)

** La pratique collective se décline dès les premières années sous différentes formes : chant choral, chœur d'enfants (à partir de 9 ans), ensemble vocal adultes, ensembles de classes (guitare, clarinette, saxophone, accordéon, percussions...), musique de chambre, orchestres à cordes (1er et 2ème cycle), harmonies (cadets et juniors), orchestres 3ème cycle (symphonique et harmonie), ensemble d'adultes, groupes de musiques amplifiées*



Conservatoire Musique & Danse d'Aurillac

Centre Pierre Mendès France - 37, rue des Carmes – 15000 Aurillac

conservatoire.aurillac.fr

conservatoire@aurillac.fr

04.71.45.46.20

